

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, tenue à la salle des délibérations du bureau municipal, situé au 561, rue Principale, le lundi 4 octobre 2021 à 20 h 00.

PRÉSENCES : Monsieur Rodrigue Cantin, maire
Madame Josée Lavoie, conseillère
Madame Carolle Bouchard, conseillère
Monsieur Martial Gauthier, conseiller
Monsieur Tony Paré, conseiller
Madame Martine Verville, conseillère

ABSCENCES :

ÉGALEMENT PRÉSENT : Madame Pascale Deschesnes, directrice générale et secrétaire-trésorière
Monsieur Bruno Simard

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

2. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

3. ADMINISTRATION

3.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

4. RÉOLUTIONS

4.1. Nomination d'un élu au conseil d'administration de la Régie Intermunicipale GÉANT

5. PÉRIODE DE QUESTION

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant l'article 157 du code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

398-10-21

POUR CE MOTIF, il est proposé par madame Carolle Bouchard, appuyée par madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseiller présent de renoncer à cet avis de convocation.

2. MOT DE BIENVENUE

À 20 h 00, le Maire, Monsieur Rodrigue Cantin, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

3. ADMINISTRATION

3.1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Martine Verville, appuyé par madame Josée Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

399-10-21

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de St-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour tel que présenté.

4. RÉOLUTIONS

4.1. NOMINATION D'UN ÉLU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE GÉANT

Il est proposé par monsieur Tony Paré, appuyé par monsieur Martial Gauthier et résolu à l'unanimité des membres présents :

400-10-21

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de St-Edmond-les-Plaines nomme madame Carolle Bouchard à titre de représentante de la Municipalité sur le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale GÉANT.

5. **PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune question n'est posée.

6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Tony Paré et résolu à l'unanimité des membres présents :

401-10-21

QUE la présente assemblée soit et est levée à 20 h 04.

M. RODRIGUE CANTIN
Maire, Municipalité de St-Edmond-les-Plaines

MME PASCALE DESCHESNES
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Rodrigue Cantin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Rodrigue Cantin,
Maire